



OUEST AVEYRON  
COMMUNAUTÉ

# PLU

Plan Local  
d'Urbanisme  
Intercommunal

# RÉUNIONS PUBLIQUES\*



Quel aménagement du territoire  
pour demain ?

INFORMATIONS ET ÉCHANGES SUR

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

**VILLENEUVE  
D'AVEYRON**  
**8** MERCREDI  
8 SEPTEMBRE  
18h30  
salle des fêtes

**VILLEFRANCHE  
DE ROUERGUE**  
**22** MERCREDI  
22 SEPTEMBRE  
18h30  
salle de la Madeleine

**SANVENSA**  
**14** MARDI  
14 SEPTEMBRE  
18h30  
salle des fêtes

**VISIOCONFÉRENCE**  
**7** JEUDI  
7 OCTOBRE  
18h30  
[www.ouestaveyron.fr/plui](http://www.ouestaveyron.fr/plui)

\* sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

### De quoi s'agit-il ?

- Le PLUI fixe les grandes orientations de développement spatial du territoire pour les 10 prochaines années, en prenant en compte les spécificités de chaque commune.
- Il définit les règles de construction et d'occupation des sols : espaces urbains, équipements publics, zones économiques, secteurs agricoles et naturels, infrastructures de transports, secteurs de protection du patrimoine...
- Une fois approuvé, il remplacera les documents existants et sera le cadre réglementaire pour toute demande d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, d'aménager, déclaration de travaux...

### Quels sont les objectifs ?

- Planifier le développement du territoire à une échelle intercommunale plus cohérente,
- Répondre aux enjeux actuels (développement économique, déplacement, habitat et environnement), qui dépassent les limites communales et nécessitent une mutualisation de moyens,
- Harmoniser les politiques publiques, en intégrant le Programme local de l'habitat (PLH), le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).

### Qui est concerné ?

Chaque habitant de l'inter-communalité est concerné !

AMBEYRAC - BOR ET BAR - FOISSAC -  
LA CAPELLE-BALAGUIER - LA FOULLADE -  
LA ROUQUETTE - LARAMIERE - LUNAC -  
MALEVILLE - MAITRIEL - MONTEILS - MONTSALES -  
MORHON-LE-HAUT - NAJAC - NAUSSAC -  
OLS-ET-RINHODES- PROMILLHANS -  
SAINT-ANDRÉ-DE-NAJAC - SAINTE-CROIX -  
SAINT-IGEST - SAINT-REMY - SALLES-COURBATES -  
SANVENSA - SAUJAC - SAVIGNAC -  
TONLONJAC - VALHOURLES -  
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE -  
VILLENEUVE D'AVEYRON -

### Quel est le calendrier ?

Diagnostic territorial  
2018-2020

Quelle est la  
situation actuelle ?

PADD  
Projet d'Aménagement et  
de Développement Durables

Quel territoire  
voulons-nous ?

Règlement et zonage  
2021-2022

Quelles règles  
communales ?

Consultation et  
enquête publique  
Automne 2022

Qu'en pensent les  
partenaires et  
habitants ?

Approbation en Conseil Communautaire  
Début 2023

### Comment participer ?

Par courrier à l'attention de :



Monsieur le Président de  
Ouest Aveyron Communauté  
Bâtiment INTERACTIS  
Chemin de Treize Pierres 12200  
VILLEFRANCHE DE ROUERGUE



Par mail : [plui@ouestaveyron.fr](mailto:plui@ouestaveyron.fr)



Sur le registre de concertation  
à disposition au siège de la  
Communauté de Communes  
Pendant les réunions publiques

